Envoyé en préfecture le 23/07/2024
Reçu en préfecture le 23/07/2024
Publié le
ID : 057-245701164-20240716-160724DSINISMED-AR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU Warndt

Hôtel de la Communauté de Communes du Warndt

1 Allée Léonard De Vinci
57150 CREUTZWALD
Tél. : 03 57 85 02 20

www.ccwarndt.fr
contact@ccwarndt.fr

DECISION PORTANT ACCEPTATION D'UNE INDEMNITE DE SINISTRE

Le Président de la Communauté de Communes du Warndt,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 4 juin 2020 portant délégation de pouvoirs au Président,

CONSIDERANT que le Conseil Communautaire a donné délégation de pouvoirs au Président pour l'acceptation des indemnités de sinistres de la part des compagnies d'assurance,

DECIDE

Article 1er : D'accepter l'indemnité de sinistre d'un montant de 14.554,68 euros de la part de la Caisse Intercommunale d'Assurances des Départements de l'Est (CIADE) relative aux inondations à la Médiathèque Communautaire le 17 mai 2024 au titre du contrat d'assurance dommages aux biens et risques annexes.

Article 2 : L'indemnité de sinistre fera l'objet d'un titre de recettes.

Article 3 : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision dont ampliation est adressée au Représentant de l'Etat et au Comptable de la Collectivité.

CREUTZWALD, le 16 juillet 2024

Le Président,
Jean-Paul DASTILLUNG

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU WARNDT (Moselle)

Envoyé en préfecture le 23/07/2024
Reçu en préfecture le 23/07/2024
Publié le
ID : 057-245701164-20240716-160724DSINISMED-AR

Ciade
La mutuelle des Communes

CAISSE INTERCOMMUNALE D'ASSURANCES DES
Société d'assurances mutuelle régie par le code des assurances

50 rue du Prunier
68027 COLMAR CEDEX
Tél. : 03 89 20 18 80
Fax : 03 89 20 18 89
www.ciade.fr
e-mail : info@ciade.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU WARNDT - ENTREE
15 JUIL. 2024
SERVICE JL/LK/JFS

Monsieur le Président
Communauté de Communes du Warndt
Hôtel de la Com.Com. du Warndt
1 Allée Léonard de Vinci
57150 CREUTZWALD

V/Réf : Sinistre CN inondations boue du 17/05/24
Tiers :

N/Réf : Sinistre **C40251** - Communauté de Communes du Warndt
.SERVICE SINISTRES
. Tél : 03 89 20 18 81

Colmar, le 10 Juillet 2024

Monsieur le Président,

Nous vous prions de trouver ci-dessous un chèque de ****14554,68 euros** en règlement de l'affaire référencée en marge, dont voici les caractéristiques :

- Montant : ..... 17 811,20 €
- Vétusté : ..... - 1 475,40 €
- Franchise : (10% des dommages)..... - 1 781,12 €
- **Total règlement ..... 14 554,68 €**

Nous vous en souhaitons bonne réception et, espérant ainsi vous satisfaire, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Le Directeur Général

CHÈQUE À DÉTACHER

CIC Est

939691506701008790 8
309015207501

Payez contre ce chèque non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé.

******QUATORZE MILLE CINQ CENT CINQUANTE-QUATRE € ET SOIXANTE-HUIT CTS********

€ *****14 554,68**

A **Communauté de Communes du Warndt**

Payable en France
CIC BANQUE PRIVÉE ALSACE COLMAR
35A, rue des Clefs - BP 68
68027 COLMAR CEDEX
Tél. 03 89 30 99 00

Cpte n° 30087 33090 00015207501
CIADE
50, rue du Prunier
68027 COLMAR CEDEX

A COLMAR
LE 10/07/24

Caisse Intercommunale d'Assurances des Départements de l'Est
50, rue du Prunier
68027 COLMAR CEDEX

Série LCP N° 9396915

CLIP 08/22 - 2000 245001 / 29025

(77)

9396915 ⑈9396915⑈ ⑆067010087908⑆ 309015207501⑈